

GABARIT-RAPPORT¹ À L'INTENTION DU GROUPE – THÈME 1 : ÉDUCATION, SENSIBILISATION ET PRÉVENTION

(à titre d'exemple seulement)

CADRE DE RÉFLEXION

Énoncé d'engagement (notre but commun) :

Les membres du *Comité consultatif pour une communauté universitaire exempte de harcèlement, de violence et d'agression à caractère sexuel* s'engagent à collaborer et à travailler dans un but commun, celui de concrétiser le projet *Pour une communauté universitaire exempte de harcèlement, de violence et d'agression à caractère sexuel*. Ce travail doit se faire en protégeant la confidentialité des propos, des témoignages et des discussions du Comité ; en privilégiant des conduites responsables, éthiques et bienveillantes, dans un esprit d'inclusion, d'ouverture et de respect des différents points de vue et postures des membres ; et en prenant en compte les différentes perspectives en matière de violences à caractère sexuel. Le travail du Comité vise la recherche de solutions collectives dans le choix de ses actions et de ses recommandations. Les membres s'engagent à être solidaires des orientations et décisions du Comité privilégiant le consensus, et ce, afin que l'UQO puisse se doter ultimement d'un plan opérationnel des recommandations visant à assurer une communauté et une vie universitaire exemptes de violences à caractère sexuel.

Valeurs (notre guide d'actions et d'interactions) :

Respect de la dignité et de l'intégrité

Dans le respect des droits de la personne consignés par les chartes canadienne et québécoise, le Comité consultatif offrira un environnement de travail respectueux permettant aux membres de contribuer activement à ses travaux. Tout comportement pouvant diminuer, dévaloriser ou dénigrer un autre membre, sur les plans personnel ou professionnel ne sera pas toléré et, le cas échéant, ce type de comportement pourrait mener à mettre fin à la participation d'un membre aux travaux du Comité consultatif. Les membres doivent pouvoir s'exprimer en toute confiance, sachant que leurs propos ou témoignages ne seront pas jugés et demeureront confidentiels, même en dehors des huis clos. Les membres seront responsables de préserver et de protéger l'information qui leur est confiée durant leur mandat ainsi qu'au terme de celui-ci.

Respect des différences et de la diversité

Dans le respect des droits de la personne consignés par les chartes canadienne et québécoise, le Comité favorisera l'adoption d'une approche institutionnelle inclusive qui respecte les différences et la diversité, incluant les différences de points de vue et de postures, favorisant l'équité et l'égalité. Le Comité adoptera et placera au centre de sa dynamique l'écoute, l'ouverture au dialogue, la collaboration, la confiance, la solidarité et le bien commun afin d'assurer le respect de ses membres et l'ouverture à tous les points de vue et d'assurer la réalisation du projet visant une communauté universitaire exempte de violences à caractère sexuel.

Solidarité et collaboration

Les membres du Comité adopteront une attitude d'écoute, d'empathie et d'ouverture d'esprit afin de favoriser la compréhension et la solidarité. Les membres veilleront à collaborer et à mettre en place des conditions facilitantes pour la conduite des travaux et pour assurer la mise en œuvre du projet *Pour une communauté universitaire exempte de violences à caractère sexuel*.

Responsabilisation individuelle et collective

Les membres seront interpellés à traiter des enjeux en matière de violences sexuelles sur lesquels se penchera le Comité quelles que soient ses connaissances préalables ou ses engagements. Les membres sont encouragés à traiter ces enjeux de façon responsable, ouverte et honnête, afin de favoriser une mobilisation individuelle et collective autour de ceux-ci. Les membres s'engagent à viser l'intérêt commun plutôt que l'intérêt personnel, avec seul objectif d'assurer le succès des travaux du Comité, en respectant les orientations et les choix d'actions déterminés collectivement.

¹ À noter que ce gabarit-rapport n'est pas un compte rendu. Il s'agit d'un document que les groupes de travail utiliseront pour remettre au Comité consultatif (rapports périodiques d'état d'avancement des travaux et bilan final aux termes des travaux). Il vise aussi à rappeler le cadre de réflexion et le cadre de travail.

<p>Mandat : Les groupes de travail auront comme mandat de travailler sur des thèmes précis ayant été identifiés par le Comité consultatif.</p> <p><u>Grand livrable</u></p> <p>À la fin de leurs travaux, les groupes de travail présenteront un rapport présentant leurs recommandations au Comité consultatif, aux fins de sa validation.</p> <p><u>Objectifs communs à l'ensemble des groupes de travail</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Analyser l'état des lieux (ce qui se fait/existe à l'UQO et ailleurs). 2. Effectuer des analyses comparatives avec ce qui se fait dans d'autres établissements pour en dégager les meilleures pratiques et en identifier les conditions de succès. 3. Proposer des actions et solutions concrètes (Quoi-Pourquoi-Comment-À qui-Par qui) 4. Proposer des mesures de mise en œuvre de ces actions et solutions. 5. Formuler des recommandations au Comité consultatif. 	<p>Grandes orientations (notre guide de réflexion) :</p> <p>À venir</p>
--	--

CADRE DE TRAVAIL

<p>Thème : Éducation, prévention et sensibilisation</p>	<p>Définition : Les membres de ce groupe de travail auront, entre autres, à identifier des activités d'éducation, de prévention et de sensibilisation à mettre en œuvre auprès des différents groupes de la communauté universitaire. Ces activités devront être adaptées aux différents groupes visés, soit les professeurs.es et chargés.es de cours, les étudiants.es et les membres du personnel (incluant les cadres et les cadres supérieurs).</p> <p>Parmi les thèmes qui pourraient être abordés lors de ces activités, les croyances populaires et les comportements à adopter en vue de développer une culture du respect. Des activités de formation formelles et récurrentes seraient notamment à envisager.</p>	<p>Objectifs spécifiques de travail :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Proposer des activités et initiatives visant à favoriser et à instaurer le développement d'une culture de respect. 2. Proposer des activités et des initiatives visant à faire de la sensibilisation et de la prévention. 3. Proposer des programmes d'éducation, de sensibilisation et de prévention et impliquer les différentes parties prenantes de la communauté universitaire dans la création de ces programmes. Ces programmes porteront entre autres sur les thèmes suivants : ce que sont les agressions sexuelles (formes, contextes, croyances populaires, mythes et préjugés), consentement, rôle et responsabilités des membres de la communauté universitaire, témoins actifs, sensibilisation aux égalités et inégalités de genre, enjeux liés à certains groupes. 4. Examiner la possibilité de rendre une formation obligatoire pour toute la communauté universitaire (quoi-comment-quand). 5. Proposer un mécanisme visant à informer la communauté universitaire de la politique et des services disponibles pour les victimes.
--	---	--

RAPPORT PÉRIODIQUE D'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX
et
BILAN FINAL AUX TERMES DES TRAVAUX

Faits saillants visant à contextualiser les travaux (nombre de rencontres tenues, sources utilisées, limites du rapport ou bilan, etc.) :

Les membres du groupe de travail formulent les recommandations suivantes (comprenant les échéances de réalisation, etc.) :

Le groupe de travail – thème 1 (éducation, sensibilisation et prévention) est composé des personnes suivantes :

-
-
-
-
-
-

En date du _____

i Le gabarit-rapport suivant n'offre qu'un exemple, reconnaissant que les membres du Comité consultatif devront se pencher sur chacun des éléments composants ce rapport et en valider le contenu. Les éléments mentionnés sont issus du document de réflexion et du rapport du BCI.